

L’ancrage territorial des spécificités Regards croisés sur les arrière-pays méditerranéens

Mohammed Aderghal

Université Mohammed V de Rabat

François Casabianca

INRA, LRDE, Corte

Pierre-Antoine Landel

Université de Grenoble-Alpes et CERMOSEM

Geneviève Michon

IRD, GRED

Nicolas Senil

IRD- LPED

Introduction

Les travaux de recherche dans lesquels nous sommes engagés¹ portent sur l’analyse des arrière-pays méditerranéens qui, au nord comme au sud, connaissent des dynamiques de plus en plus liées à la valorisation (commerciale et patrimoniale) des spécificités locales. Ces dernières peuvent être définies comme des éléments matériels ou immatériels mis en avant, développés ou construits par une société locale, qui ne sont pas banaux ailleurs, et qui participent à son identité.² Nous ne nous attachons pas à la description des spécificités en tant que telles, mais aux processus qui cherchent à les construire à les qualifier et à les valoriser et qui s’appuient sur des dispositifs variés, labellisation liée à l’origine et à la qualité, développement de filières de produits spécifiques (ex: “produits de terroir” ou “produits de parcs,” produits naturels basés sur des savoirs locaux, etc.), tourisme alternatif. Nous nous interrogeons plus particulièrement sur les liens entre spécificités locales, processus de construction/qualification/valorisation (que nous rapprochons sous le terme de “processus de spécification”) et territoires. Une spécificité locale est par essence attachée au lieu et à la société qui la construisent (à travers les données naturelles, la culture agraire, technique et alimentaire,

1. Cet article est issu des travaux de l’ANR MedInLocal (Innovations autour de la Valorisation des Spécificités Locales dans les Arrière-pays Méditerranéens) coordonné par l’IRD, et impliquant 7 équipes françaises, marocaines et tunisiennes (ANR-12-TMED-0001).

2. Définition proposée par Didier Genin, IRD, LPED, membre de l’équipe de recherche.

l'histoire). La relation entre produit et territoire est évidente lorsque l'on est sur des marchés locaux et dans des relations d'interconnaissance. Le maintien de ces liens doit être re-questionné lorsque l'on change d'échelle, d'usages et de valeurs, ou que l'on multiplie les acteurs, ce qui arrive en particulier à travers les processus de spécification.

La recherche commence à mettre en évidence le rôle des spécificités territoriales et les dynamiques enclenchées autour de leur ancrage ou non dans les stratégies d'adaptation des communautés locales.³ D'où l'intérêt, ici, d'une analyse sur les ancrages de ces spécificités autour de la Méditerranée, zone faisant partie des points les plus sensibles du globe en ce qui concerne les changements climatiques.

Nous proposons, pour guider notre analyse, de recourir à la notion d'ancrage (sous-entendu: territorial, local, régional, spatial, résidentiel...). Si cette notion est très souvent utilisée pour justifier des liens noués entre un individu, un groupe, une firme, une ressource et le territoire/terroir/milieu qui l'abrite, bien peu d'écrits prennent soin de la définir, de la caractériser et de la problématiser.

La notion d'ancrage est employée par toutes les disciplines en Sciences Humaines et Sociales, en particulier en psychologie, sociologie, économie et géographie, mais sans être considérée comme un concept-clé précisément défini: il s'agit plutôt d'une notion "molle" à la signification flottante, chargée d'implicite. Elle peut être précisée par la notion de territorialité qui résulte d'un processus de territorialisation et établit un degré d'appartenance au territoire. Elle est souvent accompagnée d'un adjectif qui en précise la signification (ancrage territorial, local...) ou elle est mise en tension: couple ancrage/mobilité, ancrage/nomadisme, ancrage/voyage, ancrage/dérive, ancrage/délocalisation, ancrage/instabilité... Plus largement, l'ancrage renvoie au sentiment d'appartenance, aux réseaux de sociabilité et conditionne l'insertion d'un individu dans un collectif.⁴

3. Voir dans ce même numéro l'article sur ce que peuvent inspirer comme solutions adaptatives, de Geneviève Michon, Mohamed Berriane et al.,

4. En géographie, elle concerne avant tout le champ d'analyse des mobilités (urbaines/périurbaines et résidentielles/quotidiennes ou sédentaire/nomade, avant-pays/arrière-pays). Plutôt que d'opposer ancrage/mobilité et d'utiliser la notion trop connotée d'enracinement, ces études montrent que les mobilités quotidiennes participent à l'ancrage résidentiel périurbain et à la création de bassin de vie. Elles mettent l'accent sur les attachements multiples et fluides aux lieux. Dans d'autres approches, la notion d'ancrage va renvoyer à d'autres notions telles que l'habiter, le vivre ensemble, l'attachement, la connectivité etc. Dans ces études, l'ancrage est quasi systématiquement opposé à la mobilité/nomadisme.

Nous proposons de retenir l'ancrage territorial comme la résultante dynamique de la co-construction située et intentionnelle, par diverses catégories d'intervenants, de liens matériels et immatériels entre un lieu (un terroir, un milieu) et une ou plusieurs de ses composantes spécifiques. Il peut s'agir d'objets, de produits et d'activités associés à des démarches de spécification. La construction de ces liens passe par des dispositifs, des acteurs (un groupe, une firme, une organisation), une institution qui mobilise des savoir-faire internes et externes au territoire. Il ne s'agit donc pas ici de nous attarder à décrire des situations où ces liens entre produits et lieux existent, mais d'interroger la persistance de ces liens ou leur transformation dans le cas d'une spécification du produit et de sa valorisation à une échelle différente de celle qui existait au départ. En d'autres termes, il s'agit de se pencher sur ce qui se tisse, à travers le processus de spécification, entre une ressource locale et le territoire: comment, par qui, ce lien ressource/territoire s'est-il construit, inventé ou réinventé? Quel est son degré de réversibilité? Cela revient aussi à caractériser ce lien: quelle est la nature de la relation entre l'objet et le territoire? Quelle est son intensité (ou sa solidité)?

Les arrière-pays méditerranéens constituent un terrain d'étude privilégié. Alors qu'ils sont depuis longtemps analysés dans leur rapport avec les villes littorales, les évolutions en cours laissent entrevoir une fragmentation entre des espaces périphériques de ces villes et des marges plus ou moins "autonomes," au travers de leurs capacités relationnelles, financières et organisationnelles. C'est à partir de ces capacités que vont être construits des liens entre des produits et des lieux qu'il s'agit de caractériser.

La comparaison entre France et Maroc nous a semblé pertinente pour comprendre comment des concepts et des notions façonnés dans le(s) nord(s) sont convoqués dans le(s) sud(s) pour cerner des réalités différentes.

Nous mobiliserons trois entrées pour introduire la notion d'ancrage: une approche reposant sur le développement du terme dans le champ de l'économie territoriale, une exploration linguistique reposant sur une approche comparée du sens des mots en français et en arabe, et une mise à l'épreuve du terme dans un contexte d'hyper mobilité. Nous exposerons ensuite 5 cas rencontrés sur les terrains au Nord et au Sud, pour proposer une représentation de l'évolution du mode d'ancrage. Enfin, nous tenterons de repréciser la notion, à partir de l'évolution des liens entre ressources et milieux dans un contexte de mobilité.

1. Trois entrées pour justifier la nécessité d'approfondir la notion d'ancrage

Les imprécisions d'une approche par l'économie territoriale

Nous proposons ici de partir du sens que lui donne l'économie territoriale, qui caractérise les inscriptions locales d'activités ainsi que les facteurs et les dynamiques de localisation des firmes. Dans ce contexte, l'ancrage renvoie au local et s'oppose au "nomadisme" des firmes globalisées qui ne développent que des ancrages plus ou moins éphémères au gré de l'externalisation de leurs besoins et des opportunités qui les font se délocaliser régulièrement. L'ancrage s'inscrit donc dans un modèle de développement fondé sur la mobilisation de ressources spécifiques à un lieu, par opposition au modèle générique qui se construit sur l'extrême mobilité des facteurs de production. Pourtant, si l'ancrage territorial correspond à une implantation spatiale plus ou moins localisée, il est rarement présagé du degré de fixité/stabilité/durabilité de celle-ci et du degré d'importance des relations de proximité instaurant une dépendance entre ce qui s'ancre et son milieu d'accueil.⁵

Lorsque l'on parle de spécificité "territoriale," l'ancrage (donc le lien entre la ressource spécifique et le territoire en question) semble évident. C'est le cas pour certaines ressources naturelles endémiques (présentes dans un territoire et nulle part ailleurs), tel l'arganier du Maroc, qui est une espèce d'arbre que l'on ne trouve que dans la région du Souss. L'endémicité vaudrait donc spécificité, sans qu'on ait nul besoin de processus de spécification, c'est-à-dire de construction consciente de spécificité. Mais la plupart des ressources spécifiques, sans être ubiquistes, sont présentes dans plusieurs territoires, comme par exemple le châtaignier, que l'on retrouve en France dans plusieurs régions méridionales, ainsi qu'en Italie, en Espagne et au Portugal. Doivent alors intervenir des processus de justification de la spécificité territoriale de la ressource. Celles-ci relèvent notamment de dynamiques culturelles et immatérielles: sont mis en avant des savoir-faire et des modes d'organisation du travail, des valeurs patrimoniales, des renvois aux marqueurs identitaires, etc. Que se passe-t-il si, au-delà de ces justifications naturelles, culturelles ou historiques, l'on s'intéresse aux processus de spécification? Ces derniers portent à la fois sur la justification du lien au lieu et sur les modalités de valorisation du produit, qui peut renforcer les spécificités, ou à l'inverse, contribuer à les banaliser. La situation peut paraître paradoxale: l'ancrage

5. Voir la définition de l'ancrage comme "processus d'apprentissage collectif localisé dans le but de générer des ressources," Gabriel Colletis, Jean-Pierre Gilly, Bernard Pecqueur, Jacques Perrat, Jean.-Benoît Zimmerman, "Firmes et territoires: entre nomadisme et ancrage," *Espaces et sociétés* LXXXVIII (1997): 119.

repose alors non plus sur les spécificités elles-mêmes ou sur l'histoire longue de leur lien au lieu, mais sur l'activation de ces ressources spécifiques: "tout se passe comme si, de manière paradoxale, l'ancrage passait par la recherche de spécificité, de construction territoriale et se combinait avec la mobilité des ressources."⁶ Ainsi, plus la ressource est spécifique à un lieu, plus l'ancrage est évident et moins la valorisation territoriale semble nécessaire. Au contraire, plus la ressource apparaît générique, plus la justification, voire la construction, de l'ancrage territorial se montre nécessaire, jusqu'au moment où elle devient injustifiable.

Un problème de métaphore et de correspondance entre des univers linguistiques différents

Pour remédier à l'usage imprécis de la notion d'ancrage, le géographe Debarbieux⁷ distingue 3 types d'ancrage: ancrage-mouillage, ancrage-amarrage, ancrage-enracinement. Pour l'auteur, "le mouillage renverrait à une inscription conjoncturelle d'un acteur dans un milieu et une position spatiale donnée; l'amarrage renverrait à un lien ou un ensemble de liens, eux aussi conjoncturels, qu'un acteur établit au sein d'une configuration spatiale simple ou complexe; l'enracinement renverrait à une inscription structurelle, plus forte donc, mais davantage capable de menacer l'acteur en question si l'environnement et la configuration spatiale venaient à changer de nature ou si l'acteur devait s'en éloigner." Cette typologie, exploitant le potentiel signifiant de la métaphore, permet ainsi de structurer et décliner le sens donné à l'ancrage selon son degré d'irréversibilité; soit, dans l'ordre décroissant, de l'enracinement (fixation de l'objet à son milieu d'accueil) à l'ancrage-amarrage (l'objet mobile s'arrime au milieu d'accueil qui porte le moyen de fixation) et jusqu'à l'ancrage-mouillage (l'objet mobile stationne sur un milieu d'accueil en portant lui-même son moyen de fixation).

Au Maroc, la notion d'ancrage trouve un équivalent en arabe, utilisé pour rendre compte de réalités relativement différentes de celles utilisées dans le développement territorial. Le terme ancrage en arabe peut être traduit par le terme "*marsat*" qui renvoie au port, lieu d'ancrage sur la terre ferme. Une expression utilisée à Gaza (Palestine) relevée sur un site en ligne peut être traduite comme suit: "A Gaza le capitaine vieillit et ne trouve pas un point

6. Véronique Peyrache-Gadeau et al., "Ancrage et durabilité: Pierres angulaires de l'analyse des dynamiques territoriales," in *Recherche menée pour le PUCA*, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, 2010, 64p.

7. Bernard Debarbieux, "Enracinement-ancrage-amarrage: raviver les métaphores," *L'Espace géographique* XLIII (1) (2014): 68-80; François Perroux, *L'économie du XX^{ème} siècle* (Paris: PUF, 1964), 692p.

d’ancrage en terre.”⁸ Une autre métaphore de l’ancrage révèle un rapport à la femme: “un homme sans femme c’est comme un bateau au large sans lieu d’ancrage.”⁹

Là aussi la femme renvoie à la terre, non seulement pour sa fécondité, mais également parce qu’elle permet la fixation au sol de l’homme. La recherche de l’ancrage peut se rapporter, en d’autres termes, à un projet individuel. Cette relation à la mer n’est pas prégnante dans la civilisation paysanne marocaine où il est fait souvent référence à la relation à la terre au travers du terme “*blad*” en arabe. Celui-ci comporte à la fois la notion de pays d’origine et de territoire d’appartenance. Il est à distinguer du terme “*Ard*” qui signifie terre, notamment cultivée, et peut s’étendre pour désigner le terroir, le finage ou même le globe terrestre.¹⁰ Dans *Lisān-al-‘Arab*, grand dictionnaire d’arabe classique, de Ibn Manzūr, le mot renvoie à un espace qui porte les hommes, comporte une métaphore de genre, une femelle: (“الأرض التي عليها الناس، وهي اسم جنس”).¹¹

Dans le langage des géographes marocains, par contre, la relation au territoire est perçue dans un sens qui privilégie la référence identitaire à un lieu. Pour rendre compte de l’implantation de nouveaux acteurs dans les territoires ruraux, ou pour annoncer les retrouvailles des sociétés locales avec leurs patrimoines matériels et immatériels, le terme utilisé est l’équivalent d’enracinement: (تجذير، تجذر، تأصيل تراي).¹² Les acteurs exogènes qui s’implantent dans le territoire, à travers des projets touristiques ou autres, ne sont pas différenciés par rapport aux communautés historiquement enracinées, quoiqu’ils aient capacité à entretenir des liens avec différents lieux du fait de leur mobilité. Les termes utilisés par le langage savant ne renvoient pas à cette double réalité de l’ancrage dans les campagnes marocaines. Cela signifierait que le seul ancrage qui ait du sens ici est celui qui montre un

8. في غزة يشيخ رايس البحر ولا يجد له مرس.

Citation très significative compte tenu de la charge symbolique de la terre dans un contexte d’occupation.

9. فرجل بلا أنثاه كسفينة في عرض البحر بلا مرساة... كلاهما يموت عطشاً والبحر كله ماء من حوله.

10. Mohammed Aderghal, “Le Massif d’Oulmes et ses bordures: évolution agraire et organisation de l’espace dans le pays Zaïan-Zemmour (Maroc du Nord-Ouest),” thèse de doctorat en géographie, Université Paul Valéry, Montpellier III, 3 tomes, 1993, 799 p.

11. Muhammad Ibn Manzūr, *Lisān al-‘Arab*, vol. 7, (1994): 113.

محمد زرين، “الاستراتيجيات العقارية باعتبارها رهانات اجتماعية-تاريخية: المحيط القروي لسيدى قاسم نموذجاً،” أطروحة لنيل الدكتوراه في علم الاجتماع، جامعة محمد الخامس، الرباط، (2006) 441 ص.

12. Dans *Lisān al-‘Arab*, les mots “تارض واستارض”: signifie fixation dans un lieu:

“تارض واستارض بالمكان: أقام به وليث” Ibn Manzūr, *Lisān*: 113, nous rapprochent plus de la notion de territorialité et d’appropriation des lieux sans nécessité d’enracinement.

degré d'irréversibilité élevé, alors que la condition migratoire ouvre à d'autres perspectives de relation aux lieux.

A travers la notion d'ancrage, énoncée par ces termes, et son couplage avec celle de spécificité locale et de territoire, on peut donc relever une surdétermination de la référence identitaire et des valeurs culturelles sur l'objet "ressources matérielles," à l'origine des enjeux et des conflits entre acteurs et communautés paysannes. Les acteurs sont ancrés au travers de leur engagement dans un projet de nature intentionnel. Les habitants sont enracinés au travers de leur vécu, qui inscrit leurs pratiques dans une relation d'authenticité définie comme un "processus social constamment produit et reproduit au quotidien."¹³ Ce quotidien est moins en relation avec le territoire qu'avec le lieu, qui "se veut dégagé de toute référence à l'image de la racine." Cette distinction est particulièrement pertinente pour des sociétés qui ont fait de la mobilité une façon d'adapter leur mode de gestion des ressources aux contextes écologiques et sociopolitiques mouvants, dans la durée.¹⁴ Cela n'exclut pas une forme de permanence des chemins empruntés par les nomades. En Corse, l'errance des troupeaux et des bergers connaissait des chemins dont la permanence est soulignée par les noms de lieux. Ainsi, les gens qui passent par un lieu finissent par y laisser une marque sans qu'ils n'y habitent.

Les liens et les formes de constructions de l'ancrage

L'ancrage a longtemps été présenté comme un état de la relation entre un produit et son terroir. Cette forme d'ancrage, reprise dans la métaphore d'"enracinement" de Debarbieux (que nous préférons qualifier d'ancrage "État"), dont la justification renvoie à l'histoire naturelle et culturelle des lieux. Elle est généralement mobilisée dans un contexte de développement local, où des ressources locales sont mises à contribution pour répondre à des besoins locaux, dans un contexte de faible ouverture des territoires.

L'ancrage peut aussi se concevoir comme le résultat d'un processus de construction de liens, ce qui permet de le questionner en tant qu'"autre

13. Michaela Benson, "Living the "Real" Dream in la France profonde? Lifestyle Migration, Social Distinction, and the Authenticities of Everyday Life," *Anthropological Quarterly* LXXXVI (2) (2013): 502.

14. Mohammed Aderghal., Romain Simenel, "La construction de l'autochtonie au Maroc: des tribus indigènes aux paysans amazighs," *Espace Populations Sociétés* I (2012): 50-72.

Dominique Valerian, "Frontières et territoire dans le Maghreb de la fin du Moyen Age: les marches occidentales du sultanat hafside. Position de recherche," *Correspondances* LXXIII (novembre 2002-février 2003): 3-8, www.irmcmaghreb.org

face indissociable de la mobilité.”¹⁵ Dans les sociétés modernes et post-modernes où la mobilité devient un mode de vie, la relation entre un produit et son terroir résulte en effet souvent d’une construction, et à toute mobilité correspond une forme d’ancrage. Cette dernière devient une qualité relative à la nature de la relation entre un ou des objets mobiles et le territoire qui le(s) mobilise(nt). Il s’agit alors d’interroger cette construction, au travers du passage de la notion d’ancrage “état” à celle d’ancrage “processus.” Ce processus mobilise des objets à ancrer, des milieux “ancres,” mais aussi des liens qui relient les objets à des points d’ancrage. Les objets à ancrer sont multiples, il peut s’agir de produits, d’entreprises, de services, mais aussi de discours, de formes d’organisation et de projets. Les territoires “ancres” résultent de coordination d’acteurs dotés d’une autonomie suffisante pour générer et approfondir les liens entre les objets et les lieux. Cette autonomie, relative, car inscrite dans des cadres réglementaires définis le plus souvent à l’extérieur du territoire, mobilise des capacités relationnelles, financières, et aussi organisationnelles, en ce sens qu’elle génère ses principes et ses règles pour construire les liens entre objets et territoires. Deux types de ressources sont mobilisés: les ressources territoriales et les ressources patrimoniales. Les premières résultent d’une capacité de différenciation dans l’espace. Elles font référence à des spécificités climatiques, pédologiques, variétales, associées à des régimes fonciers locaux et des savoir-faire situés. Les secondes font référence au temps, au travers des processus de transmission inter-générationnelle et de sélection associés à la construction de patrimoines. En facilitant l’accès à des marchés distants, les ressources territoriales permettent au territoire de réguler des compétitions externes. En facilitant les coopérations, les ressources patrimoniales limitent les compétitions internes et facilitent la construction de liens aux lieux.¹⁶

De plus, il nous semble nécessaire de porter un regard analytique sur ces liens qui vont permettre de tisser les relations entre activités, produits et lieux. Nous proposons de reprendre 5 catégories issues d’une caractérisation des qualités associées au safran, à partir d’une analyse de ses liens avec le territoire:¹⁷

15. Olivier Crevoisier, Hugues Jeannerat, “Les dynamiques territoriales de connaissance: relations multilocales et ancrage régional,” *Revue d’économie industrielle* (2009). [En ligne], consulté le 04 juin 2015. URL:<http://rei.revues.org/4072>

16. Nicholas Senil, Pierre Antoine Landel, “De la ressource territoriale à la ressource patrimoniale,” dans *Au cœur des territoires créatifs, Proximités et ressources territoriales*, Eric Glon et Bernard Pecqueur (coord.), (Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2016), 237-45.

17. Pierre-Antoine Landel, Laurent Gagnol, Mari Oiry-Varacca, “Ressources territoriales et destinations touristiques: des couples en devenir?,” *Journal of Alpine Research, Revue de géographie alpine* (2014). [En ligne], URL:<http://rga.revues.org/2326>.

- la première catégorie de liens souligne le caractère intrinsèque du produit. Elle fait référence aux modes de production, et inclut des éléments tels que la nature des sols, les particularités climatiques, les pratiques et les savoir-faire locaux liés à la production;

- la seconde résulte des fonctionnalités associées au produit. Les liens résultent alors de pratiques locales liées à l'usage: gastronomique, thérapeutique, artisanal, ou lié à l'industrie;

- la troisième fait référence à la réalité sociale de la production et aux formes d'organisation qui en résultent: associations, coopératives, entreprises, réseaux, mais aussi marchés, et en particulier les marchés locaux, les fêtes et les événements qui peuvent y être associés;

- la quatrième associe l'objet ancré à d'autres ressources issues du même périmètre de production: paysage, architecture locale, mode de gestion de l'eau, autres produits. Elle traduit une possible insertion dans un panier de biens territorial;¹⁸

- la dernière mobilise l'origine culturelle du produit: elle le relie à l'histoire longue du territoire mais aussi aux pratiques contemporaines qui le transforment, en intégrant en particulier les pratiques des populations migrantes. Les croyances peuvent être insérées dans ce type de lien.

Ce sont sur ces catégories que nous nous appuyons pour interroger différentes études de cas issues des travaux de terrain développés par l'équipe en France et au Maroc.

2. Etudes de cas

De l'ancrage "état" vers un ancrage "processus" ou vers un "désancrage" partiel

L'ancrage "état" repose sur une justification de la spécificité renvoyant à l'histoire naturelle et culturelle des lieux, comme pour le châtaignier en Ardèche ou l'arganier au Maroc: la question de l'ancrage elle-même ne semble pas se poser, le lien au lieu étant une donnée naturelle non réductible doublée d'une donnée historique encore vivante dans les mémoires ou dans les faits. Cependant, l'élargissement des usages, des acteurs et des marchés souligne la pertinence d'envisager l'évolution de cet ancrage "état" à travers les processus qui s'emparent de ces ressources localisées pour les spécifier et les valoriser.

18. Hirczak et al., "Le modèle du panier de biens," *Économie rurale* CCCVIII (2008): 55-70.

Dans l'histoire du châtaignier des Monts d'Ardèche, on peut discerner trois phases de l'ancrage. La première relève de l'enracinement, territorial, culturel et historique, exprimé à travers ce que certains ont qualifié de "civilisation du châtaignier." La seconde consiste en un "désancrage" poussé, dans un premier temps à travers la modernisation de l'agriculture: au début du XX^{ème} siècle, si la présence des châtaigneraies est multiséculaire, la châtaigne, devenue la "patate du pauvre," est localement dévalorisée puis rejetée. Puis, entre 1945 et 1980, le lien entre la châtaigne et son territoire d'origine achève de se rompre sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs: l'exode des castanéiculteurs vers les villes, l'abandon de l'entretien des arbres et l'embroussaillage des châtaigneraies, l'oubli de la châtaigne comme base de l'alimentation de toute une région, l'apparition, au niveau national, de plantations de châtaigniers basées sur des variétés améliorées mises au point par l'INRA pour alimenter villes et industries en "marrons" de confiserie. La châtaigne, requalifiée en "marron," a perdu le caractère territorial et culturel qui l'avait caractérisée pendant des siècles. Dans les années 1980, un producteur néo-rural, en lien avec quelques acteurs engagés dans la vie économique et culturelle locale, a l'idée de la "remettre en valeurs."¹⁹ Parallèlement les collectivités locales s'investissent pour la création du Parc des Monts d'Ardèche. Cet ensemble de démarches dépasse largement le milieu agricole et ses producteurs. Les réseaux de néo-ruraux, des transformateurs, des restaurateurs imposent peu à peu la châtaigne dans les menus des hébergements et dans les fêtes culturelles locales. La protection du nom "Châtaigne d'Ardèche" au niveau national s'inscrit aujourd'hui dans une AOP²⁰ au niveau européen en 2014, la création d'un syndicat interprofessionnel et l'élaboration du cahier des charges, concourent au développement de la ressource, qui s'ouvre aujourd'hui à de nouveaux usages (ex: farines sans gluten). L'association de la châtaigne avec d'autres produits (vins AOC, picodon AOP, charcuterie, fruits et confitures, miel et nougat, plantes aromatiques et médicinales) en fait le produit phare d'un panier de biens territorial.²¹ Cette alliance contribue à la construction

19. Noël Barbe, "Lucie Dupré, Du marron à la châtaigne. La relance d'un produit régional, Paris: Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2002, 334 p," *Ruralia* [mis en ligne le 22 janvier 2005], URL:<http://ruralia.revues.org/322>.

20. AOP: appellation d'origine protégée, un label européen créé en 1992 qui protège "la dénomination d'un produit dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté;" IGP: indication géographique protégée, un label européen visant à garantir l'origine géographique mais encore "la qualité, la réputation ou toute autre caractéristique pouvant être attribuée à cette origine géographique."

21. Bernard Pecqueur, "Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés," *Économie rurale* CCLXI (2001): 37-49.

Hirczak et al., "Le modèle."

d'une destination touristique mobilisant fortement des attributs culturels du territoire, en particulier au travers de la marque "Goutez l'Ardèche." Cette trajectoire "enracinement-désancrage-réancrage" par un processus de spécification et de valorisation a aussi été décrite pour la Corse.²²

L'huile d'argan, produite à partir des fruits de l'arganier²³ dans le sud-ouest marocain, est un produit ancré dans son territoire par son histoire reliant profondément nature et culture.²⁴ On n'observe pas pour l'huile d'argan le processus de désancrage décrit pour la châtaigne: l'huile d'argan est restée, jusque dans les années 2000, un produit d'usage domestique (principalement culinaire) profondément lié à la culture des populations gestionnaires des terroirs de forêt d'arganiers. A partir des années 1990, à travers une conjonction d'efforts portés par l'État marocain en partenariat avec des agences de développement internationales, l'huile d'argan a fait l'objet d'un processus de valorisation sur des marchés nationaux et internationaux dominés par des acteurs extérieurs au territoire. Ces efforts ont permis la construction d'une filière nouvelle (huile cosmétique essentiellement) qui génère des bénéfices importants. Ce processus de valorisation s'est doublé de diverses initiatives de protection de l'arganier, de son produit-phare, et des savoirs qui lui sont liés:²⁵ l'huile d'argan bénéficie depuis 2009 d'une IGP,²⁶ l'ensemble des terroirs de l'arganier ont été inclus dans la "Réserve de Biosphère Arganeraie," et les "savoirs et savoir-faire sur l'arganier" ont été inscrits en 2014 sur la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco. Ce triple processus a cependant réduit fortement le lien aux lieux dans leur diversité, et effacé tout un pan de savoir-faire locaux.²⁷ Les huiles d'argan, auparavant

22. Geneviève Michon, "Revisiting the resilience of chestnut forests in Corsica; from social-ecological systems theory to political ecology," *Ecology and Society* XVI (2) (2011): 5, [online] URL:<http://www.ecologyandsociety.org/vol16/iss2/art5>.

23. L'arganier est un arbre spontané du sud-ouest marocain, géré depuis des siècles par les populations qui en ont divers usages (huile alimentaire et médicinale, fourrage pour le bétail, bois pour le combustible et la construction). La "forêt" d'arganiers est une forêt domestique, profondément transformée par les usages agricoles et pastoraux. Les différents terroirs de l'arganiers couvrent, d'Essaouira au nord à Sidi Ifni au sud, environ 800 000 ha.

24. Rachida Nouaim, *L'Arganier au Maroc: entre mythes et réalités: une civilisation née d'un arbre* (Paris: L'Harmattan, 2005).

25. Geneviève Michon, et al., "Les enjeux de la patrimonialisation dans les terroirs du Maroc," in *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle? Une expérience marocaine*, Mohamed Berriane, Geneviève Michon, (Marseille/Rabat: IRD/FLSH, 2016): 161-80.

26. attribuée par référence à la loi n° 25-06 (loi relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques, promulguée par dahir n°1-08-56 du 23 mai 2008.

27. Geneviève Michon, Jean Michel Sorba, Romain, Simenel, "Forêts domestiques, savoir-faire et savoirs naturalistes: Quelles natures, quelles démarches, pour quels patrimoines?" in *Vivre du patrimoine - Un nouveau modèle de développement?* Jean-Marie Furt et André Fazi (Paris: L'Harmattan, 2011), 533-52.

très liées aux terroirs de production²⁸ qui varient fortement du nord au sud, sont devenues “huile d’argan,” dans le cadre d’une IGP. L’ancrage auparavant lié aux caractéristiques des lieux et aux savoirs de leurs populations s’est transformé en un rattachement territorial lâche qui couvre sans distinction l’ensemble des 800 000 ha de l’arganeraie. Par ailleurs, le succès de l’huile d’argan sur le marché international des cosmétiques et l’arrivée de sociétés privées ont totalement déstructuré les filières locales d’approvisionnement et de production, même si la présence de coopératives “féminines,” témoigne d’une capacité d’organisation locale autour de la transformation des noix.²⁹ De plus, les activités d’élevage de chèvres dans une partie de l’arganeraie (bien connues du fait du pâturage aérien des jeunes animaux) ont même été accusées par les tenants de l’huile d’argan de dégradation des arbres, ce qui a valu justification d’un avis défavorable donné par le Ministère de l’Agriculture marocain à un projet de certification de la viande de chevreau.³⁰ En focalisant leurs efforts sur l’huile d’argan, les développeurs ont effacé l’effet “panier de biens et de services” qui aurait pu se développer non pas seulement autour de l’huile, mais autour de l’arganier lui-même. On est donc ici en face d’un processus qui se contente d’inscrire dans le droit (via l’IGP) un ancrage au niveau du territoire national, mais, en éloignant le produit de ses terroirs d’origine, contribue finalement à son “désancrage,” au terme duquel les bénéfices de la valorisation échappent aux producteurs.

L’ancrage “croyance partagée”

Une autre forme d’ancrage repose sur l’adhésion des acteurs à une “croyance partagée.” Cette forme d’ancrage semble la plus ancienne: dans les systèmes dits “traditionnels,” la présence d’une ressource spécifique (et culturellement ou économiquement remarquable) sur un territoire donné est souvent attribuée à l’intervention d’une force supranaturelle (dieu, esprits), ce qui confère à cette ressource un lien indestructible avec le territoire et avec la communauté humaine qui partage cette croyance. Ce type d’ancrage s’est parfois maintenu dans nos temps modernes et soutient des activités économiques et culturelles ouvertes sur la mobilité, mais toujours “ancrées.” A titre d’exemple, on peut citer la rose de M’gouna, dont la présence repose

28. L’huile est traditionnellement fabriquée par les femmes des villages à partir de noix qu’elles vont récolter sur leurs propres champs. Chaque huile se distingue par un mélange de “variétés” de noix, ainsi que par le tour de main de la femme qui la produit.

29. Bruno Romagny, “L’IGP Argane, entre patrimonialisation et marchandisation des ressources,” *Maghreb-Machrek* CCII (2010), 85-114.

30. Nicolas Lacombe, François Casabianca, “Pâture l’arganeraie: Le chevreau face à l’huile d’argan,” *Techniques & Culture* LXIII (2015): 130-45.

sur une croyance religieuse. Elle aurait été introduite dans ce qu'on nomme aujourd'hui la "Vallée des roses" par les pèlerins de retour de la Mecque au X^{ème} siècle. Des graines seraient tombées de leurs effets tout au long du chemin et depuis, des rosiers ornent et embaument de leur parfum toute la vallée. Depuis plus de 50 ans, la rose, emblème du pays, fait l'objet d'une fête annuelle qui attire des milliers de visiteurs, et fait du territoire, une destination touristique prisée.³¹ Cultivées d'abord pour la consommation locale sous forme d'eau de rose, les roses de M'gouna sont aujourd'hui exportées vers les industries du parfum, au Maroc et à l'étranger. De nombreux points de vente implantés dans la vallée proposent des produits à base de rose, mais la plupart des produits commercialisés sont fabriqués à base d'arômes synthétiques. L'eau de rose, le produit le plus recherché, est aussi celui qui est le plus confronté à la fraude: 90% des quantités vendues seraient falsifiées. L'AOP "Rose de Mgouna," portée par l'Office de mise en valeur agricole de Ouarzazate et obtenue en 2011 protège la plante, mais reste sans effet sur les produits dérivés. Néanmoins, la fédération des professionnels de la rose (FIMAROSE) a décidé de lancer une seconde demande d'AOP pour l'eau de rose, en essayant de rallier à la démarche agriculteurs, industriels et associations locales. En attendant les effets vertueux de cette nouvelle démarche, l'ancrage territorial de la rose et de ses produits reste minimalistes, plus situé dans l'image du pays que dans un dispositif de valorisation d'un produit local au service du développement territorial.

L'ancrage "processus"

L'ancrage "processus" résulte d'une coordination d'acteurs intentionnellement porteurs d'une volonté d'ancrage de ressources caractérisées par un fort potentiel de mobilité dans le cadre d'échanges internationaux, ne faisant pas l'objet de protections et d'aides dans le cadre des règles de mise en marché. Nous en donnons deux exemples. Le premier concerne la filière des plantes aromatiques et médicinales, qui a fait l'objet d'un long processus de développement dans le territoire du Diois (haute vallée de la Drôme), étendu aujourd'hui à l'ensemble de la vallée de la Drôme, dans le cadre de la marque "Biovallée." Le second est la filière du safran, qui a fait l'objet là aussi d'un processus de spécification et d'ancrage dans la région de Taliouine (arrière-pays d'Agadir).

31. Mohamed Berriane, Geneviève Michon et Mohammed Aderghal, "Des mousses aux fêtes et foires à thèmes," in *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle? Une expérience marocaine*, Berriane Mohamed et Michon Geneviève (dir.) (Marseille/Rabat: Éditions IRD et Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, 2016): 291-309.

Un travail de recherche engagé dans l'arrière pays drômois a permis d'analyser le processus d'ancrage lié au développement de la filière des plantes aromatiques et médicinales.³² A l'origine de ce processus, on trouve des pionniers néo-ruraux, issus de Hollande et de Suisse, qui ont stimulé la mobilisation de la richesse et du potentiel d'une biodiversité inscrite dans les paysages emblématiques de la culture, déjà ancienne, de la lavande. La participation des agriculteurs locaux a été acquise au travers de la construction d'outils coopératifs, qui ont permis de valoriser la complémentarité entre des savoir-faire existant sur place et des connaissances importées, mobilisant parfois des technologies sophistiquées venues d'ailleurs. Par ailleurs, le développement d'événements culturels de qualité mettant en scène l'histoire du territoire (fête de la transhumance), en même temps que ses capacités d'ouverture (festival Est-Ouest) a permis l'approfondissement d'échanges entre acteurs internes et externes au territoire, assurant la construction d'une réputation territoriale plus globale reposant sur l'authenticité, l'ouverture et la qualité des pratiques associées. L'élargissement de la démarche centrée sur les plantes aromatiques et médicinales à d'autres filières telles que la Clairette de Die, les céréales et l'agneau, font aujourd'hui du territoire un des premiers de France pour le taux de conversion à l'agriculture biologique. On est là dans un processus d'enrichissement mutuel entre des éléments mobiles (néo ruraux, connaissances et savoir-faire importés) et un lieu "récepteur," mais aussi porteur d'éléments fixes (ressources et savoir-faire locaux).³³ L'élargissement à d'autres entreprises, parmi lesquelles deux multinationales de la cosmétique, et à d'autres territoires à la recherche d'une captation de réputation, marque un risque évident de banalisation: l'élargissement conduit en effet à un affaiblissement des relations entre les objets mobiles et les acteurs du territoire, qui risque lui-même d'affaiblir les conditions de l'ancrage territorial des spécificités. Si les entreprises restent ancrées au territoire, au travers d'une image mobilisant largement les paysages et les terroirs, c'est la place de la production locale qui reste questionnée.

Des études conduites dans la région de Taliouine au Maroc sur la valorisation du safran permettent de montrer comment un processus de

32. Cette filière a fait l'objet d'études engagées par le CERMOSSEM, qui se sont concrétisées par une thèse soutenue en 2015: Marie-Laure Prévost-Duffaud, "L'ancrage territorial par une géographie multilocale, le cas des entreprises de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans la vallée de la Drôme," en partenariat avec l'Université de Montpellier et l'UMR Innovation (INRA Montpellier).

33. Marie-Laure Prévost-Duffaud, "L'ancrage territorial par une géographie multilocale, le cas des entreprises de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans la vallée de la Drôme," thèse de doctorat, Université de Montpellier, 2005.

spécification et d'ancrage territorial enclenché localement a été saisi par l'État, à travers la mise en œuvre du second pilier du Plan Maroc Vert, changeant par là même la nature socio-territoriale et politique de l'ancrage. Le safran est une culture locale, depuis longtemps intégrée dans le système de polyculture irriguée de Taliouine. C'est aussi un produit largement exporté au delà des frontières du Maroc. Le processus de spécification a été déclenché par des migrants qui, après un long séjour en France, étaient à la recherche de relations avec leur pays d'origine et se sont constitués en collectif (association Migration & Développement). Taliouine s'est vraiment imposé comme "le pays du safran." Ce processus a en effet réussi à faire du safran la spécificité locale de toute une région. Elle est aujourd'hui considérée comme le berceau de production de cette culture au Maroc et reconnue pour la qualité de son terroir et de son savoir-faire qui produit un safran réputé comme le meilleur du pays.³⁴ Le rapport des migrants (porteurs de nouvelles représentations sur leur pays d'origine) au safran renvoie à une prise de conscience de la place de l'identité dans la construction de ressources territoriales.³⁵

L'association Migration & Développement a d'abord cherché, en s'appuyant sur des associations locales à promouvoir la culture du safran selon les procédés de l'agriculture biologique, par l'amélioration de l'itinéraire technique et l'organisation des producteurs dans des coopératives. Afin de donner plus de valeur commerciale à la culture du safran sur le marché national et international, elle a aussi mis en place une démarche qualité et engagé un processus de contrôle et de certification, par l'intermédiaire de deux coopératives.³⁶ Son action dans ce domaine a été appuyée par des financements auxquels ont participé l'Agence de Développement Social (ADS), l'Union Européenne, le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (France) et l'Agence Française de Développement.³⁷

Parallèlement à ce processus, le Ministère de l'Agriculture, a mis en place en 2008 le "Projet Safran," produit de qualité de montagne, financé par la FAO, dont l'exécution a été attribuée à l'Office régional de mise en valeur agricole d'Ouarzazate, en partenariat avec Migration et Développement. A travers le Plan Maroc Vert, cette orientation s'est confirmée et a abouti

34. La région du Siroua, dont Taliouine fait partie, produit aujourd'hui 95% du safran marocain

35. Pierre Antoine Landel et al., (2014) "Ressources territoriales...", art. cité, 9.

36. Duval Gil Garcin, et Sandra Carral, *Le Safran marocain entre tradition et marché. Étude de la filière du safran au Maroc, en particulier dans la région de Taliouine, province de Taroudannt*, (2007), [En ligne], URL:www.mp-discussion.org/casablanca/doc/zaf.pdf; Jamal Bellakhdar, "L'introduction de la culture du safran au Maghreb," *Hespéris-Tamuda* LI (1) (2016): 13-38.

37. "Plan d'Action Concerté Taroudant 2010," (PACT 2010).

à l'obtention d'une AOP "Safran de Taliouine."³⁸ Ce succès a provoqué un engouement pour la culture du safran de la part des exploitants locaux et des investisseurs, migrants de retour et/ou actuels, et même chez des étrangers à la région, marocains et non marocains. Les effets de cet engouement sont perceptibles au niveau de la taille du projet que l'État a mis en œuvre dans la région qui est censé faire passer les superficies dédiées au safran de 530 ha à 1030 ha, remplacer le système d'irrigation gravitaire par le système du goutte à goutte et permettre une économie d'eau estimée à 55%. La production du safran dans la région de Taliouine devait passer de 1325 kg à 6695 kg, soit une moyenne de 6,5 kg au lieu de 2,5 kg par ha. Le projet échelonné sur 3 ans, 2010-2013, et mis en œuvre par l'ORMAVAO, devait bénéficier à 1285 exploitants appartenant à 7 communes rurales et regroupés au sein de multiples coopératives.

D'autres acteurs sont intervenus dans le processus d'ancrage du safran. Si Migration & Développement semble en être l'initiatrice, le Conseil Régional Souss Massa Draa a été à l'origine du dépôt de la demande de l'appellation d'origine, alors que le Ministère de l'agriculture, par l'intermédiaire de l'Office régional de mise en valeur agricole d'Ouarzazate, est engagé dans la mise en œuvre de la stratégie du Plan Maroc Vert, relative au safran. Par ailleurs un partenariat entre l'INDH, le Conseil Régional, le Conseil Provincial de Taroudant et le Ministère de l'Agriculture se trouve derrière l'initiative de la Maison du Safran, sorte d'espace commercial et de musée d'exposition d'articles et de produits de la filière. L'association Migration & Développement est absente de ce partenariat, alors qu'elle a stimulé la formation des groupements coopératifs censés utiliser l'espace de la Maison du Safran. On peut penser là à une exclusion délibérée d'un acteur ayant occupé trop d'espace dans un domaine où l'État voudrait marquer sa présence, à travers ses organes techniques ou ses instances élues. Cette position de retrait d'un acteur de la société civile jouissant d'un capital social important dans la région suscite des questionnements plus généraux sur le niveau d'autonomie et le potentiel d'expression identitaire des processus de spécification/innovation en cours dans les arrières-pays ruraux marocains.³⁹

38. De même que l'IGP, l'AOP est attribuée par référence à la loi n° 25-06 (loi relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques, promulguée par dahir n°1-08-56 du 23 mai 2008.

39. Mohammed Aderghal et al., "La montagne marocaine: y a-t-il un renouveau par les terroirs? Etudes sur les massifs d'Oulmes et du Siroua," in *Le Tourisme dans les arrières-pays méditerranéens. Des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques*, Berriane Mohamed (ed.), (UM 5 Agdal, CERgéo, UEM de Fès, LMI-MediTer, 2014): 149-75.

Conclusion: les trajectoires d'ancrage territorial à l'épreuve des mobilités

Le tableau n° 1 propose une représentation de synthèse des différents cas d'étude. Les deux derniers exemples confirment l'existence de processus d'ancrage de spécificités, dans un contexte de forte mobilité (des produits, des acteurs).

En France, différents types de liens coexistent sur un même territoire. Le Diois fait ainsi cohabiter ancrage "état" et ancrage "processus" (ou, pour reprendre les termes de Debarbieux, enracinement, ancrage-mouillage et amarrage). La lutte contre la première délocalisation historique (l'exode rural), s'est faite au travers d'instruments culturels et identitaires, qui ont généré des décennies plus tard une économie résidentielle très ancrée mais fortement dépendante de l'extérieur, du moins pour les revenus. Dans certaines conditions d'autonomie, ces territoires marginaux et périphériques restent des territoires d'enracinement, tout en jouant sur des spécificités productives qu'ils cherchent à ancrer dans des dynamiques plus mobiles.

Au Maroc l'ancrage "état" et l'ancrage "processus" se superposent et s'inscrivent aussi dans le registre identitaire et culturel. Ils relèvent de processus dans lesquels les acteurs engagés se distinguent par un rapport au territoire encore marqué par l'appartenance à la communauté, mais qui, du fait de leurs itinéraires de vie, portent un regard nouveau sur ses ressources. Les deux registres des produits de terroir et du tourisme rural favorisent des actions novatrices, parfois en marge des politiques publiques, mais que l'État tend à récupérer, surtout là où les expériences semblent réussir. Plus généralement, dans les espaces proches de zones urbaines ou touristiques, des revenus se dégagent pour permettre le déclenchement de processus de spécification, portés par des acteurs locaux, individus ou organisation, alors que dans les espaces marginaux, la spécification devient difficile et a pour corollaire l'accaparement des ressources et la dépendance vis-à-vis des acteurs exogènes, et un processus d'ancrage qui affaiblit l'ancrage-état initial.

Ces travaux ouvrent aussi la possibilité de s'intéresser, au-delà de l'ancrage "processus," à des "trajectoires de l'ancrage." Ces dernières deviennent le résultat d'une succession d'opérations et d'états dont la nature a évolué. Hier, on pouvait caractériser les processus de l'ancrage comme la construction de liens déterminés par les relations entre des lieux, des ressources et des pratiques, elles-mêmes associées à un mode de relation particulier entre nature et culture. Aujourd'hui, ces processus consistent en une succession

d'opérations de qualification, de spécification et de valorisation opérées par des acteurs plus ou moins coordonnés. Sur un même territoire, différentes trajectoires peuvent alors être repérées.

Empruntée à l'économie territoriale, la notion d'ancrage se montre ainsi opérante dans l'analyse de certaines dynamiques récentes en milieu rural. Ces dernières suivent un processus qui fait resurgir le territoire comme espace de mobilisation d'acteurs qui se coordonnent au travers d'un projet pour répondre à un problème (sociétal ou/et productif) clairement défini. Mais on se doit aussi de souligner les sens nouveaux que cette notion introduit pour la compréhension des liens des individus, des groupes et des sociétés aux lieux et aux territoires. Ces liens ne sont pas uniquement conditionnés par l'existence de ressources qui différencient les territoires dans l'espace, mais également par des considérations identitaires, d'appropriation, de réappropriation et de patrimonialisation qui les différencient dans le temps.

L'analyse métaphorique proposée par Debarbieux et que nous avons mis à l'épreuve dans les situations étudiées permet de progresser. On voit que la notion d'ancrage comprend différents types et différentes intensités de relations nouées entre l'objet et son milieu d'accueil ou d'appartenance. La dépendance au milieu est vitale dans l'ancrage "état," la relation de dépendance est beaucoup moins forte pour l'ancrage "processus": on pourrait même dire que dans l'ancrage "processus" ("mouillage ou "amarrage"), ce qui prime pour l'objet mobile, c'est la possibilité de rentrer en relation avec le milieu d'accueil.

Le paradoxe fondamental posé par cet article est que, si on peut établir que le processus de spécification s'appuie sur l'ancrage, il renvoie aussi au regard externe d'acteurs étrangers porté sur un produit, qui peut être différent de celui des locaux. Cela revient à dire que tout le discours construit sur les spécifications formalisées au travers de politiques publiques et les projets de territoire peut aussi devenir un moyen de dépossession et de domination. C'est ce que l'on observe en partie pour l'huile d'argan. Dans la mesure où il y a souvent derrière les processus de spécification un risque d'accaparement des ressources, à quelles conditions peut-on durablement articuler spécificité et ancrage?

Nos travaux soulignent la permanence de 4 éléments:

- l'articulation entre acteurs externes et acteurs internes, au travers d'organisations spécifiques, telles que les coopératives;

- l'inscription du processus dans l'histoire longue du territoire et son articulation avec la construction des ressources patrimoniales intégrant fortement les références temporelles;

- l'approfondissement continu de l'ancrage au travers de la construction de connaissances spécifiques et partagées, résultant de l'hybridation entre des connaissances issues du territoire, des connaissances importées, et des connaissances construites dans l'action;

- l'élargissement à d'autres ressources, d'autres produits et d'autres activités (éco tourisme, éco construction etc.).

Enfin, le présent papier confirme la nécessité d'approfondir et de compléter le concept de spécification par la notion d'ancrage. La démarche ouvre en premier lieu des perspectives de recherche sur la nature des objets ancrés, en incluant les objets inscrits dans des processus de forte mobilité. En second lieu, il s'agirait de mieux préciser la nature des milieux "ancres," en caractérisant les acteurs de l'ancrage, mais aussi les points de l'ancrage. Ces travaux pourraient ouvrir des liens avec d'autres travaux sur la place des musées, des foires, des lieux de formation et de recherche, des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Enfin, la nature des liens de l'ancrage et leur intensité méritent d'être interrogée, tant dans leur aspect matériel que dans leurs dimensions immatérielles. Grâce à l'approche conjointe de ces éléments de lien avec la nature des objets et des milieux concernés, des progrès substantiels devraient pouvoir être réalisés à l'avenir pour accroître l'intelligibilité des trajectoires empruntées par les processus d'ancrage et de leurs relations avec le développement des territoires.

Tableau n° 1: Caractérisation des modes d’ancrage au travers des 5 cas d’étude et des 5 types de lien identifiés.

Type de lien/cas étudié	Châtaigne d’Ardèche	Huile d’Argan	Rose de M’gouna	Plantes aromatiques du Diois	Safran de Taliouine
Liens au milieu	Arbres des Pentes et terrasses (Ardèche, Corse) Diversité variétale	Espèce endémique, aucune différenciation affirmée selon les conditions de terroir	Passage culture de haies et bordures à une culture spécialisée en parcelles. Espèce non endémique	Mobilisation du potentiel de biodiversité et variétés climatiques. Espèce non endémique	Culture traditionnelle, intégrée dans le système de polyculture irriguée. Espèce non endémique
Liens aux usages locaux	Passage d’un usage alimentaire de base à des usages nutritifs et diététiques	Passage d’un usage principalement alimentaire à un usage aussi cosmétique	Rites mortuaires et usages cosmétiques	Usages diversifiés internes et externes au territoire aromatiques, médicinales et cosmétiques	Aromatiques, médicinales et tinctoriales, avec une forte demande externe
Lien aux réalités sociales et aux formes d’organisation locales	Juxtaposition d’une agriculture “paysanne” avec des transformateurs différenciés (vente directe, circuits courts, transformation générique et spécifique)	Domination par les grands groupes internationaux et faiblesse des organisations locales	Juxtaposition de petites entreprises aux logiques différenciées (produits banaux voire frauduleux, aux produits de qualité AB)	Inscription dans une forte dynamique de reconversion AB et émergence d’un tissu entreprises locales “multi-ancrées”	Coopératives féminines et insertion dans des logiques territoriales et nationales (plan Maroc Vert, Maison du safran)
Insertion dans un panier de biens territorial	Insertion dans le panier “Goutez l’Ardèche” Et dans des systèmes de pluriactivité (agriculture-tourisme)	Marginalisation des autres activités, en particulier l’élevage caprin, et peu de rente territoriale partagée	Développement ponctuel d’autres plantes (verveine + thym, immortelles, vétivier, iris) et tourisme culturel	Mobilisation de l’image au service de la promotion du territoire Insertion dans le projet bio vallée: circuits courts, éco construction, transition énergétique, nouveaux services ...	plantes aromatiques et médicinales, amandes, tapis, visites des greniers collectifs
Inscription dans l’histoire longue du territoire et des pratiques culturelles contemporaines	Enracinement très ancien: civilisation du “châtaignier” et relance de fêtes locales (castagnades)	Lien communautaire ancien qui est désormais accaparé et dévoyé par des intérêts d’image	Légende localisée relevant d’une croyance d’origine religieuse	Poursuite de la tradition lavandicole et mobilisation dans de nouvelles pratiques culturelles (bien être, sobriété, autonomie)	Production et valorisation très anciennes

Bibliographie

- Aderghal, Mohammed. "Le Massif d'Oulmes et ses bordures: évolution agraire et organisation de l'espace dans le pays Zaïan-Zemmour (Maroc du Nord-Ouest)." Thèse de doctorat en géographie, Université Paul Valéry, Montpellier III, 3 tomes, (1993), 799 p.
- Aderghal, Mohammed, Romain Simenel. "La construction de l'autochtonie au Maroc: des tribus indigènes aux paysans amazighs." *Espace Populations Sociétés* I (2012): 50-72.
- Aderghal, Mohammed, Mohamed Berriane et Lahoucine Amzil. "La montagne marocaine: y a-t-il un renouveau par les terroirs? Etudes sur les massifs d'Oulmes et du Siroua." In *Le Tourisme dans les arrière-pays méditerranéens. Des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques*, Berriane Mohamed (ed.), UM 5 Agdal, CERGéo, UEM de Fès, LMI-MediTer, (2014): 149-75.
- Bellakhdar, Jamal. "L'introduction de la culture du safran au Maghreb," *Hespéris-Tamuda* LI (1) (2016): 13-38.
- Benson, Michaela. "Living the "Real" Dream in la France profonde?: Lifestyle Migration, Social Distinction, and the Authenticities of Everyday Life." *Anthropological Quarterly* LXXXVI (2) (2013): 501-25.
- Berriane, Mohamed, Geneviève Michon, et Mohammed Aderghal. "Des mousses aux fêtes et foires à thèmes." In *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle? Une expérience marocaine*. Mohamed Berriane et Geneviève Michon (dir.), 291-309. Marseille/Rabat: Éditions IRD et Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, 2016.
- Colletis, Gabriel, Jean.-Pierre Gilly, Bernard Pecqueur, Jacques Perrat, Jean.-Benoît Zimmerman. "Firmes et territoires: entre nomadisme et ancrage." *Espaces et sociétés* LXXXVIII (1997): 115-38.
- Crevoisier, Olivier et Hugues Jeannerat. "Les dynamiques territoriales de connaissance: relations multilcales et ancrage régional." *Revue d'économie industrielle*, (2009). [En ligne], consulté le 04 juin 2015. URL:<http://rei.revues.org/4072>
- Debarbieux, Bernard. "Prendre position: réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie." *L'Espace géographique*, XXXV (4) (2006): 340-54.
- Debarbieux, Bernard. "Enracinement-ancrage-amarrage? raviver les métaphores," *L'Espace géographique* XLIII (1) (2014): 68-80.

- Dupré, Lucie. *Du marron à la châtaigne. La relance d'un produit régional*. Paris: Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2002, 334 p. *Ruralia* [mis en ligne le 22 janvier 2005], URL:<http://ruralia.revues.org/322>.
- Garcin Duval, Gil, et Sandra Carral. *Le Safran marocain entre tradition et marché. Étude de la filière du safran au Maroc, en particulier dans la région de Taliouine, province de Taroudannt*. (2007), [En ligne], URL:www.mp-discussion.org/casablanca/doc/zaf.pdf
- Hirczak, Maud, Mehdi Moalla, Amédée Mollard, Bernard Pecqueur, Mbolatiana Rambonilaza, Dominique Vollet. "Le modèle du panier de biens." *Économie rurale*, 308 (2008): 55-70.
- Ibn Manzūr, Muḥammad. *Lisān al- 'Arab*, vol. 7, (1994).
- Lacombe, Nicholas, François Casabianca. "Pâturer l'arganeraie: Le chevreau face à l'huile d'argan." *Techniques & Culture* LXIII (2015): 130-45.
- Landel, Pierre Antoine, Laurent Gagnol, Mari Oiry-Varacca. "Ressources territoriales et destinations touristiques: des couples en devenir ?." *Journal of Alpine Research |Revue de géographie alpine* (2014). [En ligne], URL:<http://rga.revues.org/2326>.
- Michon, Geneviève. "Revisiting the resilience of chestnut forests in Corsica; from social-ecological systems theory to political ecology." *Ecology and Society* XVI (2) (2011): 5. [online] URL:<http://www.ecologyandsociety.org/vol16/iss2/art5>
- Michon, Geneviève, Jean Michel Sorba, Romain Simenel, "Forêts domestiques, savoir-faire et savoirs naturalistes: Quelles natures, quelles démarches, pour quels patrimoines?" In *Vivre du patrimoine - Un nouveau modèle de développement?* Jean Mari Furt et André Fazi. (eds), 533-52. Paris: L'Harmattan, 2011.
- Michon, Geneviève, Mohamed Berriane, Bruno Romagny, Ahmed Skounti. "Les enjeux de la patrimonialisation dans les terroirs du Maroc." In *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle? Une expérience marocaine*, Berriane, Mohamed, Geneviève Michon (eds), 161-80. Marseille/Rabat, IRD/FLSH, 2016.
- Nouaim, Rachida. *L'Arganier au Maroc: entre mythes et réalités: une civilisation née d'un arbre*. Paris: Éditions L'Harmattan, 2005.

- Pecqueur, Bernard. "Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés." *Économie rurale* CCLXI (2001): 37-49.
- Perroux, François. *L'économie du XX^{ème} siècle*. Paris: PUF, 1964, 692p.
- Peyrache-Gadeau, Véronique et al., "Ancrage et durabilité: Pierres angulaires de l'analyse des dynamiques territoriales." *Recherche menée pour le PUCA-Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer*, 64 p.
- Prevost-Duffaud, Marie Laure, "L'ancrage territorial par une géographie multilocale, le cas des entreprises de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans la vallée de la Drôme." Thèse de doctorat, Université de Montpellier, 2005.
- Romagny, Bruno. "L'IGP Argane, entre patrimonialisation et marchandisation des ressources." *Maghreb-Machrek* CCII (2010): 85-114.
- Senil, Nicholas, Pierre-Antoine Landel., "De la ressource territoriale à la ressource patrimoniale." In *Au cœur des territoires créatifs, Proximités et ressources territoriales*. Glon E. et Pecqueur B. (coord.), 237-45. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2016.
- Valerian, Dominique. "Frontières et territoire dans le Maghreb de la fin du Moyen Age: les marches occidentales du sultanat hafside." *Position de recherche, Correspondances* LXXIII (novembre 2002-février 2003): 3-8. [En ligne], URL: www.irmcmaghreb.org
- Zarnīn, Muḥammad, "al-istrātijjiyyāt al-‘aqqāriyya bi‘tibārihā rihānāt ijtimā‘iyya-tārikhiyya: al-muḥīt al-qarawī li-sidi qāsam namudhajan." *Utruḥa linayl al-ddukturah fi ‘ilm al-ijtimā‘, jāmi‘at muḥammad al-khāmis, al-Ribāt*, (2006).

ملخص: التوطن الترابي المقحم للخصوصيات المحلية. مقاربات متقاطعة حول المجالات الخلفية المتوسطة

تعرف المجالات الخلفية المتوسطة، في الشمال كما في الجنوب، ديناميات مرتبطة بالثمين (التجاري والتراثي) للخصوصيات المحلية. وغالبا ما تكون هذه الديناميات مؤشرا لأشكال تكيف المجتمعات المحلية مع الأوضاع البيئية الجديدة، المناخية والسوسيو-اقتصادية. ويعالج هذا المقال، انطلاقا من تجارب مغربية وفرنسية، سيرورة التخصيص، القائمة على إجراءات متنوعة تتعلق بتطوير سلاسل المنتوجات ذات الخصوصية المجالية وبالترميز المرتبط بالأصل الجغرافي والجودة. ويهتم التحليل بمفهوم التوطن الترابي المقحم الناتج عن "البناء المشترك، المحدد الموضع والقصدي، للعلاقات المادية وغير المادية بين المكان ومكوناته الخاصة، من قبيل فئات مختلفة من الفاعلين."

الكلمات المفتاحية: التوطن الترابي المقحم، الخصوصية المحلية، التخصيص، الترميز، التغير المناخي.

Résumé: L'ancrage territorial des spécificités. Regards croisés sur les arrière-pays méditerranéens

Les arrière-pays méditerranéens, au nord comme au sud, connaissent des dynamiques de plus en plus liées à la valorisation (commerciale et patrimoniale) des spécificités locales. Ces dynamiques sont souvent le signe de nouvelles formes d'adaptation des sociétés rurales aux changements environnementaux, climatiques et socioéconomiques. L'article analyse, à partir d'expériences marocaines et françaises, les processus de spécification appuyés sur des dispositifs variés de développement de filières de produits liés à des territoires, et de labellisation liée à l'origine et à la qualité. Il convoque la notion d'ancrage territorial qui résulte "d'une co-construction située et intentionnelle, par diverses catégories d'intervenants, de liens matériels et immatériels entre un lieu et une ou plusieurs de ses composantes spécifiques."

Mots clés: ancrage territorial, spécificité, spécification, labellisation, changement climatique.

Abstract: The Territorial Anchoring of Specificities. Perspectives on the Mediterranean Hinterland

In the Mediterranean hinterlands (on the northern shore as well as in the south), new dynamics linked to the commercial and patrimonial valuation of local products are developing. These dynamics reflect new forms of adaptation of rural societies to environmental, climatic and socio-economic changes. Based on Moroccan and French experiences, this paper analyzes specification processes attached to the commercial development of products linked to territories, and labeling processes linked to origin and quality. We elaborate on the concept of *territorial anchoring* defined as the product of “an intentional and geographically grounded co-construction, by various categories of actors, of tangible and intangible links between a place and one or more of its specific components.”

Keywords: Territorial Anchoring, Specificities, Specification, Labeling, Climatic Change.

Resumen: El anclaje territorial de las especificidades: Miradas cruzadas sobre los interlands mediterráneos

Los *interlands* mediterráneos, en el norte como en el sur, conocen dinámicas cada vez más vinculadas a la valorización (comercial y patrimonial) de las especificidades locales. Estas dinámicas son a menudo el signo de nuevas formas de adaptación de las sociedades rurales a los cambios del estado del medio ambiente, climático y socioeconómico. El artículo analiza, a partir de experimentos marroquíes y franceses, los procesos de especificación que se apoyan sobre múltiples dispositivos de desarrollo de sectores de productos específicos a territorios y de certificación ligada al origen y a la calidad. Interpela a la noción de anclaje territorial que resulta “de una co-construcción, geográficamente situada e intencional, de lazos materiales e inmateriales entre un lugar y uno o varios de sus componentes específicos, por diversas categorías de actores.”

Palabras claves: anclaje territorial, especificidad, especificación, certificación, cambio climático.